



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organisation

Question au Gouvernement n° 296

Texte de la question

PLAN SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Patrice Calmégane, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Patrice Calmégane. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mon collègue Bruno Le Roux choisit la polémique ; je préfère, quant à moi, le concret. La Seine-Saint-Denis a le triste privilège, aux yeux de beaucoup, de représenter l'archétype des secteurs difficiles. Cette image n'est pas pour rien dans les difficultés que rencontrent au quotidien nombre de mes concitoyens, notamment dans la recherche d'un emploi.

Sachez, madame la ministre, que les élus ont été particulièrement sensibles aux nombreuses visites que vous avez effectuées dans notre département. Vous avez pu constater que la Seine-Saint-Denis n'est pas peuplée de délinquants ; l'immense majorité de ses habitants n'aspire qu'à vivre et travailler en paix. Et la lutte contre les bandes qui prennent en otage certaines de nos cités est un devoir pour tout gouvernement.

Vous avez tenu hier une conférence de cohésion à Saint-Denis, nous en attendons de réels résultats. Que peut-on en espérer, s'agissant de la paix et de la tranquillité publiques ? Une de vos mesures phares est la mise en place d'une police de quartier.

M. Bruno Le Roux. C'est laborieux !

M. Patrice Calmégane. Certains commentateurs y voient le faux nez d'une police de proximité, alors que celle-ci avait pourtant rapidement montré ses limites. Pouvez-vous, madame la ministre, détailler les actions nouvelles que vous avez décidé d'engager ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député, en me rendant à de nombreuses reprises en Seine-Saint-Denis, j'ai constaté que c'était effectivement un département difficile - le deuxième pour l'importance de la délinquance - mais également un département plein de potentiel, de dynamisme et d'envie d'agir. Le plan que je mets en place, après avoir écouté chacun, est justement destiné à apporter la sécurité qui permettra aux activités de se développer totalement.

Il serait trop long de rappeler l'intégralité de ce plan. J'en tracerai les quatre axes majeurs.

Je veux d'abord qu'il y ait plus de police sur le terrain. Ainsi, les policiers aujourd'hui affectés à d'autres activités retrouveront leur mission de sécurité. Pour cela, j'ai mis à disposition des postes de personnel administratif.

M. Jean Glavany. Qu'est-ce qui se passe depuis six ans ?

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. De même, pour sécuriser des événements comme ceux qui se déroulent au grand Stade de France où au Bourget et qui demandent la présence de nombreux policiers de Seine-Saint-Denis, on prélèvera désormais des effectifs ailleurs, pour permettre aux policiers de ce département de continuer à protéger les habitants.

Ensuite, je veux que les policiers agissent au plus près du terrain. J'ai donc créé deux structures : d'une part, les compagnies de sécurisation qui, en cas de gros problèmes, pourront se déplacer dans une agglomération et seront, en quelque sorte, une force intermédiaire entre la police quotidienne et les CRS ; ...

M. Bruno Le Roux. Cela existait avant !

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. ...d'autre part, les unités territoriales de quartier.

Je veux aussi fidéliser les policiers, car nous avons besoin de personnes qui connaissent le terrain.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.) Pour cela, je vais créer un concours régionalisé afin que les recrues restent sur place pendant huit à dix ans, en le sachant d'avance.

M. François Rochebloine. Très bien !

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. C'est aussi une grande avancée.

Pour mieux les fidéliser, nous leur offrirons des conditions de vie agréables en faisant un effort sur le logement, les crèches et l'emploi pour le conjoint.

Ces policiers seront, enfin, mieux reconnus par la population. Un gros effort sera fait pour expliquer comment la police peut aussi, pour les jeunes de ces quartiers, représenter de véritables opportunités professionnelles et de promotion sociale. Aujourd'hui, trop peu de commissaires, d'officiers ou de gardiens de la paix sont issus de ces quartiers. Au terme de ce plan, je peux vous affirmer que nous en aurons davantage. C'est cela la vraie police, une police qui fait son métier -compris par tous - et qui est à l'image de ceux pour qui elle applique la loi et assure la sécurité ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Patrice Calméjane](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 296

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 janvier 2008